

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 12 juin 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M. Mahmoud ZAHAF et M.Ahmed BELAIFA.

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD Z I BEN AROUS

BILAN (Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2018	2017
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 279 571	1 276 654
Moins : amortissement		-1 242 461	-1 196 409
S/Total	B.1	37 110	80 245
Immobilisations corporelles		80 318 751	77 308 177
Moins : amortissement		-59 228 901	-54 817 633
S/Total	B.2	21 089 850	22 490 544
Immobilisations financières		8 886 414	8 458 653
Moins : Provisions		-185 724	-47 773
S/Total	B.3	8 700 690	8 410 880
Total des actifs immobilisés		29 827 650	30 981 669
Total des actifs non courants		29 827 650	30 981 669
ACTIFS COURANTS			
Stocks		25 528 461	22 368 402
Moins : Provisions		-640 921	-1 279 503
S/Total	B.4	24 887 540	21 088 899
Clients et comptes rattachés		61 825 498	46 177 183
Moins : Provisions		-3 105 059	-2 665 056
S/Total	B.5	58 720 439	43 512 127
Autres actifs courants		10 679 587	12 769 204
Moins : Provisions		-1 652 352	-1 337 075
S/Total	B.6	9 027 235	11 432 129
Placement et autres actifs financiers	B.7	273 661	192 376
Liquidités et équivalents de liquidités	B.8	297 053	2 942 392
Total des actifs courants		93 205 928	79 167 923
Total des actifs		123 033 578	110 149 592

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2018	2017
		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 000 000	12 000 000
Réserves		14 943 148	18 381 263
Autres capitaux propres		386 599	457 012
Résultats reportés		12 726 132	6 330 333
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		40 055 879	37 168 608
Résultat de l'exercice		8 037 117	7 157 683
Total des capitaux propres avant affectation	B.9	48 092 996	44 326 291
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.10	26 863 992	28 867 126
Provisions	B.11	2 881 708	2 320 354
Total des passifs non courants		29 745 700	31 187 480
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.12	7 925 243	4 213 519
Autres passifs courants	B.13	9 867 311	9 631 454
Concours banc. et autres passifs financiers	B.14	27 402 328	20 790 848
Total des passifs courants		45 194 882	34 635 821
Total des passifs		74 940 582	65 823 301
Total des capitaux propres et des passifs		123 033 578	110 149 592

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	NOTES	2018 Au 31/12/2018	2017 Au 31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R.1	98 952 713	91 226 783
Ventes locales		34 484 700	31 080 918
Ventes à l'exportation		64 468 013	60 145 865
Autres produits d'exploitation	R.2	666 951	505 365
Total des produits d'exploitation		99 619 664	91 732 148
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	R.3	236 125	-4 395 789
Achats d'approvisionnements consommés	R.4	62 837 442	57 008 036
Charges de personnel	R.5	15 761 752	15 310 857
Dotations aux amortissements et provisions	R.6	5 479 543	8 033 662
Autres charges d'exploitation	R.7	5 443 579	4 476 809
Total des charges d'exploitation		89 758 441	80 433 575
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 861 223	11 298 573
Produits des placements	R.8	2 015 586	489 440
Charges financières nettes	R.9	-2 077 559	-3 363 361
Autres gains ordinaires	R.10	56 039	91 342
Autres pertes ordinaires		-613 272	-11
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		9 242 017	8 515 983
Impôt sur les bénéfices	R.11	1 204 900	1 358 300
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		8 037 117	7 157 683
Gains extraordinaires		0	0
Pertes extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		8 037 117	7 157 683

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Z I BEN AROUS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	2018	2017
		Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		8 037 117	7 157 683
- <i>Ajustements pour :</i>			
. Amortissements & provisions	F.1	7 440 598	8 525 406
. Reprises sur provision et amortissements	F.2	-1 961 055	-491 744
. Variation des stocks	F.3	-3 160 059	-3 078 320
. Variation des créances	F.4	-15 648 315	-3 769 794
. Variation des autres actifs	F.5	2 090 652	-47 476
. Variation des autres actifs financiers	F.6	-81 285	167 653
. Variation des fournisseurs	F.7	3 711 724	-724 235
. Variation des autres passifs	F.8	-3 014 344	3 051 712
. Plus ou moins value de cession		-26 400	-49 883
. Quote part subvention d'investissement		-70 413	-70 413
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		-2 681 781	10 670 589
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.9	-2 950 111	-3 530 582
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		26 400	55 038
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F.10	-556 681	-2 260 135
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F.11	128 920	20 000
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-3 351 472	-5 715 679
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Acquisition /cession actions propres		0	594 517
- Dividendes et autres distributions		-1 002 885	-720 000
- Encaissement provenant des prêts		0	865 467
- Décaissement liés aux prêts		0	0
- Encaissement provenant des emprunts		0	0
- Remboursement d'emprunts	F.12	-3 408 900	-3 602 037
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-4 411 785	-2 862 053
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE		-10 445 038	2 092 857
Trésorerie au début de l'exercice	F.13	-14 386 608	-16 479 465
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F.14	-24 831 646	-14 386 608

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERSEXERCICE 2018

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société «L'Accumulateur Tunisien ASSAD» a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9 000 dinars. Elle a été transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 12 000 000 de dinars, est divisé en 12 000 000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

La dernière augmentation de capital a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2012 par l'incorporation des réserves d'un montant de 500 000 dinars.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société «L'Accumulateur Tunisien ASSAD» ont été arrêtés au 31 décembre 2018 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société, présentés en dinar tunisien, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2018 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherche et développement sont amortis au taux annuel de 33,33%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la juste valeur et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

5. Clients et comptes rattachés

Sont logées dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

8. Revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

9. Opérations libellées en monnaies étrangères

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangères, est constatée dans les comptes de résultat.

VI. NOTES DETAILLEES
NOTES RELATIVES AU BILAN
B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Logiciels	1 081 505	1 078 588
Autres immobilisations incorporelles	198 066	198 066
Total	1 279 571	1 276 654
Amortissements "Logiciels"	-1 044 395	-998 343
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	-198 066	-198 066
Total	-1 242 461	-1 196 409
Total	37 110	80 245

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Terrains	4 771 238	4 771 238
Bâtiments	8 803 183	8 803 183
Installations générales des bâtiments	4 109 030	3 993 105
Matériel et outillage industriel	48 794 751	45 137 048
AAI du matériel et outillage industriel	1 567 897	1 445 184
Matériel de transport	1 886 082	1 484 191
AAI généraux	5 925 248	5 918 468
Equipement de bureaux	840 336	816 332
Matériel informatique	1 093 676	1 034 222
Immobilisations en cours	1 105 879	2 424 803
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 421 431	1 480 403
Total	80 318 751	77 308 177

Amortissements	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Bâtiments	-6 507 458	-6 090 713
Installations générales	-2 890 361	-2 619 445
Matériel et outillage industriel	-39 677 932	-36 283 770
AAI du matériel et outillage industriel	-1 274 740	-1 213 763
Matériel de transport	-2 763 092	-2 701 670
AAI généraux	-4 373 391	-4 025 485
Equipement de bureaux	-722 391	-701 184
Matériel informatique	-1 019 536	-994 603
Provision-immobilisations en cours	0	-187 000
Total	-59 228 901	-54 817 633
Total	21 089 850	22 490 544

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2018

DESIGNATION	VALEURS D'ORIGINES					AMORTISSEMENTS				V.C.N. AU 31/12/2018
	AU 31/12/2017	ACQUISITIONS	RECLASSEMENTS	CESSIONS/M. EN REBUS	AU 31/12/2018	ANTERIEUR	REPR/PROV	DOTATIONS AU 31/12/2018	CUMUL	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Logiciel	1 078 588	2 917	0	0	1 081 505	998 343	0	46 052	1 044 395	37 110
Autres immobilisations Incorporelles	198 066	0	0	0	198 066	198 066	0	0	198 066	0
Immobilisations Incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous total	1 276 654	2 917	0	0	1 279 571	1 196 409	0	46 052	1 242 461	37 110
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	4 740 434	0	0	0	4 740 434	0	0	0	0	4 740 434
Aménagement Terrain	30 805	0	0	0	30 805	11 652	0	0	11 652	19 153
Bâtiments	8 803 182	0	0	0	8 803 182	6 079 059	0	416 745	6 495 804	2 307 378
Installations générales des bâtiments	3 993 105	47 650	68 275	0	4 109 030	2 619 445	0	270 916	2 890 361	1 218 669
Matériel Industriels	38 146 928	93 222	3 342 757	0	41 582 907	31 050 286	0	2 922 377	33 972 663	7 610 244
Outillage Industriel	6 990 120	105 800	115 923	0	7 211 844	5 233 485	0	471 785	5 705 270	1 506 574
AAI du matériel et outillage industriel	1 445 184	98 354	24 359	0	1 567 897	1 213 763	0	60 976	1 274 739	293 158
Matériels de Transports de Biens	1 027 444	374 638	0	101 021	1 301 062	919 817	101 021	79 710	898 506	402 556
Matériels de Transports de Personnes	456 747	128 274	0	0	585 021	435 788	0	25 110	460 898	124 123
AAI généraux	5 918 468	6 780	0	0	5 925 248	4 025 485	0	347 906	4 373 391	1 551 857
Equipement de bureaux	816 332	24 004	0	0	840 336	701 184	0	21 207	722 391	117 945
Matériel informatique	1 034 222	60 720	0	1 267	1 093 675	994 603	1 267	24 934	1 018 270	75 405
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 480 403	0	0	58 972	1 421 431	1 346 066	58 972	117 861	1 404 955	16 476
Immobilisations en cours	2 424 803	2 232 392	-3 551 315	0	1 105 879	187 000	187 000	0	0	1 105 879
Sous total	77 308 177	3 171 834	0	161 259	80 318 751	54 817 633	348 260	4 759 527	59 228 901	21 089 850
Total Général	78 584 831	3 174 751	0	161 259	81 598 322	56 014 042	348 260	4 805 580	60 471 362	21 126 960

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Titres de participations	8 379 202	8 074 591
Prêts au personnel	113 702	222 622
Dépôts et cautionnements	333 510	81 440
Obligations	60 000	80 000
Total	8 886 414	8 458 653
Provision	-185 724	-47 773
Total	8 700 690	8 410 880

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Assad International	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	28 268
BTS	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500
Société Algero Tunisienne de batteries	303 765	303 765
S.M.U	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1
ENAS	1 688 050	1 688 050
Mediterranean Institute of Technologie (MIT)	90 000	90 000
ASSAD Batterie Maroc	1 046 750	1 046 750
ASSAD Batterie Maroc (Partie non libérée)	-526 030	-526 030
Batterie ASSAD Côte d'Ivoire	119 570	119 570
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	920 000	920 000
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000
Total	8 379 202	8 074 591
- Provisions	-121 141	0
Total net	8 258 061	8 074 591

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Matières premières	7 120 185	4 642 232
Matières consommables	2 290 794	1 946 210
Pièces de rechange	3 450 819	2 877 172
Produits finis	1 869 127	2 534 280
Produits intermédiaires	10 797 536	10 368 508
(-) Provisions	-640 921	-1 279 503
Total	24 887 540	21 088 899

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Clients ordinaires	56 447 024	39 713 307
Clients effets en portefeuille	1 903 887	3 436 625
Clients chèques à encaisser	369 528	362 195
Clients douteux	3 105 059	2 665 056
Total	61 825 498	46 177 183
Provisions	-3 105 059	-2 665 056
Total	58 720 439	43 512 127

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Fournisseurs avances et acomptes	64 964	23 948
Fournisseurs débiteurs	47 423	47 423
Personnel avances et acomptes	51 146	189 450
Etat, retenues à la source	2 784 706	3 848 002
Etat, Report de TVA	689 837	2 020 606
Etat, TVA déductible	32 618	4 827
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	6 050 737	5 612 684
Charges constatées d'avance	248 945	290 405
Autres débiteurs	37 378	77 511
Produits à recevoir	671 833	654 348
(-) Provisions sur comptes débiteurs	-1 652 352	-1 337 075
Total	9 027 235	11 432 129

B-7 Placement et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Prêts au personnel (échéance à -1an)	211 021	156 465
Titres SICAV	62 640	35 911
Total	273 661	192 376

B-8 Liquidités et équivalents de liquidité

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Effets remis à l'encaissement	12 475	31 775
Effets remis à l'escompte	200 662	0
Autres organismes financiers (AFC)	25	86 645
UBCI Megrine	0	418 021
Attijari Bank Bouargoub	0	2 738
BT	20 196	154 292
BNA	0	77 679
STB Ben Arous	48 537	65 662
BIAT Al Jazira	6 774	28 031
BIAT Agence des affaires	0	1 767 965
ATB	0	36 459
Attijari Bank Megrine	0	262 468
UIB	1 767	1 912
Caisses	6 617	8 745
Total	297 053	2 942 392

B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Capital social	12 000 000	12 000 000
Réserves légales(a)	1 200 000	1 200 000
Réserves réglementées(a)	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires(a)	10 000 000	10 000 000
Réserves ordinaires(a)	1 400 000	1 400 000
Boni de fusion	0	2 977 712
Prime d'émission (a)	1 195 597	1 656 000
Subvention d'investissement	168 991	239 404
Autre complément d'apport	217 608	217 608
Résultats reportés	0	761 885
Résultats reportés postérieurs à 2014	12 726 132	5 568 448
Résultat de l'exercice	8 037 117	7 157 683
Total	48 092 996	44 326 291

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la réserve légale pour 1 200 000 dinars, les réserves réglementées s'élevant à 1 147 551 dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 10 000 000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1 400 000 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1 195 597 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Tableau de variation des capitaux propres au 31/12/2018

Désignation	Capital	Réserve légale	Réserves	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Résultats reportés (Antérieurs à 2014)	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (2014)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2016	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	-67 093	1 481 885	1 400 000	4 485 633	1 082 816	37 364 504
Affectation Résultat 2016									1 082 816	-1 082 816	0
Subv. inscrite au Compte de Résultat						-70 413					-70 413
Dividendes							-720 000				-720 000
Actions propres						594 517					594 517
Résultat au 31/12/2017										7 157 683	7 157 683
Solde au 31/12/2017	12 000 000	1 200 000	4 633 712	1 147 551	10 000 000	457 011	761 885	1 400 000	5 568 449	7 157 683	44 326 291
Affectation Résultat 2017									7 157 683	-7 157 683	0
Subv. inscrite au Compte de Résultat						-70 412					-70 412
Dividendes			-3 438 115				-761 885				-4 200 000
Résultat au 31/12/2018										8 037 117	8 037 117
Solde au 31/12/2018	12 000 000	1 200 000	1 195 597	1 147 551	10 000 000	386 599	0	1 400 000	12 726 132	8 037 117	48 092 996

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2017	Nouveaux emprunts	Echéance à - 1 an	Solde au 31/12/2018
ATTIJARI 5.500.000	1 388 440	0	911 171	477 269
BIAT 2.000.000	761 905	0	380 952	380 953
BIAT 3.500.000	1 037 882	0	502 113	535 769
UBCI 641 065	26 712	0	26 712	0
UBCI 1 358 934	56 622	0	56 622	0
UBCI 2.500.000	555 555	0	277 778	277 777
Emprunt Obligataire	25 000 000	0	0	(*) 25 000 000
Leasing	40 010	224 638	64 914	192 224
TOTAL	28 867 126	224 638	2 220 262	26 863 992

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2019 a décidé le remboursement anticipé des OCA émises suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 juin 2014, souscrites par Léo Holding Ltd filiale de Abraaj Capital et totalisant un montant de 25 millions de dinars et a approuvé l'annulation corrélative desdites OCA conformément à l'article 338 du code des sociétés commerciales.

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Provisions pour risques et charges	2 398 355	1 914 001
Provisions pour garanties données	483 353	406 353
Total	2 881 708	2 320 354

B-12 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Fournisseurs locaux et étrangers	6 571 280	2 928 254
Fournisseurs retenues de garantie	23 445	34 974
Fournisseurs effets à payer	1 057 812	1 036 198
Fournisseurs factures non parvenues	272 706	214 093
Total	7 925 243	4 213 519

B-13 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Etat impôts sur les bénéfices	1 142 625	1 358 300
Personnel autres charges à payer	3 115 740	3 286 580
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204
Dividendes à payer	1 071 800	82 142
Prêts personnel CNSS	732	1 083
Charges à payer	2 508 360	2 466 997
Personnel rémunérations dues	683 725	715 436
Créditeurs divers	61 242	46 765
Autres	870	870

CNSS	1 071 922	1 126 859
Assurance Groupe	27 355	1 512
Etat TFP à payer	142 826	67 256
Produits constatés d'avance	0	443 450
UGTT	5 910	0
Total	9 867 311	9 631 454

B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017
Echéances à moins d'un an sur emprunts	2 155 348	3 303 491
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	64 914	97 899
Intérêts courus	53 367	60 458
Divers crédits de gestion à court terme	19 598 832	17 329 000
BIAT Agence des affaires	1 683 250	0
Attijari Bank Bouargoub	14 085	0
ATB	137 330	0
BNA	2 725 345	0
UBCI Megrine	267 616	0
BIAT Al Jazira 2	5 584	0
Attijari Bank Megrine	696 657	0
Total	27 402 328	20 790 848

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Désignation	2018	2017
Ventes locales batteries de démarrage	34 436 367	30 965 505
Autres revenus locaux	48 334	115 412
Ventes à l'exportation de batteries de démarrage	30 865 903	23 504 730
Ventes à l'exportation de plaques	30 536 450	29 447 142
Ventes à l'export de Plomb	1 400 841	6 069 436
Autres revenus à l'export	1 664 818	1 124 558
Total	98 952 713	91 226 783

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	2018	2017
Quote part subventions	70 413	70 413
Loyer et autres services	577 397	432 952
Jetons de présence	19 141	2 000
Total	666 951	505 365

R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	2018	2017
Produits finis	665 153	-144 367
Produits intermédiaires	-429 028	-4 251 422
Total	236 125	-4 395 789

R-4 Achats de matières et d'approvisionnements consommés

Désignation	2018	2017
Achats matières premières	65 768 426	55 399 286
Achats matières consommables	465 199	501 951
Variations stocks matières premières	-2 477 953	1 677 692
Variations stocks matières consommables	-918 230	-779 485
Achats de Marchandises	0	208 592
Total	62 837 442	57 008 036

R-5 Charges de personnel

Désignation	2018	2017
Salaires et indemnités représentatives	12 945 650	12 507 829
Cotisations de sécurité sociale	2 622 298	2 584 488
Autres charges de personnel	193 804	218 540
Total	15 761 752	15 310 857

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	2018	2017
Dot. Amort. logiciel	46 053	74 952
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	0	145
Dot. Amort. bâtiments	416 745	416 482
Dot. Amort. agencement et aménagement	679 798	799 382
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	3 394 162	3 438 949
Dot. Amort. matériel de transport	102 518	99 899
Dot. Amort. équipement de bureau	21 207	28 490
Dot. Amort. matériel informatique	26 201	39 120
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	117 861	279 857
Dot. aux provisions clients douteux	875 708	893 634
Dot. aux prov. pour dép. des immobilisations financières	137 951	0
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	517 907	695 908
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks PF	0	494 376
Dot. aux provisions pour garantie donnée	77 000	34 024
Dot. aux provisions pour IDR	45 995	525 895
Dot. aux provisions pour risques et charges	981 492	704 293
SOUS TOTAL 1	7 440 598	8 525 406

Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-1 156 489	-348 892
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-120 427	-142 852
Reprises sur provisions pour risques et charges	-497 139	
Autres Reprises sur provisions	-187 000	0
SOUS TOTAL 2	-1 961 055	-491 744
Total	5 479 543	8 033 662

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	2018	2017
Loyer	281 738	227 921
Entretiens et réparations	1 040 413	785 474
Assurances	205 961	152 063
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	890 898	1 130 342
Rémunérations comité permanent d'audit	12 000	12 000
Frais de séminaires et congrès	83 655	31 228
Personnel extérieur (travaux en régie)	89 599	86 941
Publicité et propagandes	564 343	500 180
Autres transports	467 772	164 569
Voyages, déplacements, mission et réceptions	236 709	267 082
Frais postaux	119 136	181 421
Divers frais de services bancaires	323 274	330 694
Dons accordés	149 427	96 860
Jetons de présence	180 000	60 000
T.F.P. et FOPROLOS	310 375	251 900
TCL	152 401	138 813
Taxes de circulation	36 518	36 332
Droit d'enregistrement et autres taxes	14 757	15 115
Autres charges d'exploitation	284 603	7 874
Total	5 443 579	4 476 809

R-8 Produits des placements

Désignation	2018	2017
Dividendes Assad Algérie	497 952	489 440
Dividendes Assad International	1 510 434	0
Autres Dividendes	7 200	0
Total	2 015 586	489 440

R-9 Charges financières nettes

Désignation	2018	2017
Échelles d'intérêts	623 711	287 503
Agios sur escomptes	231 053	154 659
Intérêts sur crédits bancaires	1 318 074	948 943
Intérêts sur emprunt OCA	2 062 500	2 062 500
Gains de change	-3 869 235	-1 876 432
Pertes de change	1 284 909	1 246 341
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	439 913	561 478
Intérêt des prêts	-22 819	-63 388
Intérêt des autres dettes	9 453	41 757
Total	2 077 559	3 363 361

R-10 Autres gains ordinaires

Désignation	2018	2017
Produit de cession	26 400	49 883
Autres profits divers	29 639	41 459
Total	56 039	91 342

R-1 Impôt sur les bénéfices

Désignation	2018	2017
Impôt sur les bénéfices	1 204 900	1 358 300
Total	1 204 900	1 358 300

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX**F-1 Dotation aux amortissements et aux provisions**

Désignation	Montant
Dot. Amort. logiciel	46 052
Dot. Amort. bâtiments	416 745
Dot. Amort. agencement et aménagement	679 798
Dot. Amort. matériel et outillage industriel	3 394 162
Dot. Amort. matériel de transport	102 518
Dot. Amort. équipement de bureau	21 207
Dot. Amort. matériel informatique	26 201
Dot. Amort. Immobilisations à statut juridique particulier	117 861
Dot. aux provisions clients douteux	875 708
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	517 907
Dot. aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	137 951
Dot. aux provisions pour garantie donnée	77 000
Dot. aux provisions pour IDR	45 995
Dot. aux provisions pour risques et charges	981 493
Total	7 440 598

F-2 Reprises sur provision

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-1 156 489
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	-120 427
Reprises pour risque et charges	-497 139
Reprises sur provisions garantie donnée	-187 000
Total	-1 961 055

F-3 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques "Stocks"	22 368 402	25 528 461	-3 160 059
Total	22 368 402	25 528 461	-3 160 059

F-4 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques "Clients et comptes rattachés"	46 177 183	61 825 498	-15 648 315
Total	46 177 183	61 825 498	-15 648 315

F-5 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques " Autres actifs courants"	12 769 204	10 679 587	2 089 617
Ajustement Transfert de charges			1 035
Total	12 769 204	10 679 587	2 090 652

F-6 Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques "Autres actifs financiers"	192 376	273 661	-81 285
Total	192 376	273 661	-81 285

F-7 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques " Fournisseurs et comptes rattachés"	7 925 243	4 213 519	3 711 724
Total	7 925 243	4 213 519	3 711 724

F-8 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Rubriques autres Passifs courants	9 867 311	9 631 454	235 857
Ajustement - Intérêts courus	53 367	60 458	-7 091
Ajustement Dividendes			-3 197 115
Ajustement provision IDR			-45 995
Total	9 920 678	9 691 912	-3 014 344

F-9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2018	Variation
Immobilisations corporelles	77 308 177	80 318 751	-3 010 574
Immobilisations incorporelles	1 276 654	1 279 571	-2 917
Total	78 584 831	81 598 322	-3 013 491
Ajustement- cession des Immobilisations			-161 259
Ajustement- Leasing			224 639
Total			-2 950 111

F-10 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Variation-Dépôts et cautionnements	-252 070
Titres de participations	-304 611
Total	-556 681

F-11 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Variation- Obligations	20 000
Variation-Prêts au personnel	108 920
Total	128 920

F-12 Remboursement d'emprunts

Désignation	Montant
ATB	492 424
ATTIJARI BANK	1 345 694
BIAT	854 261
UBCI	611 111
Leasing	105 409
Total	3 408 900

F-13 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Divers crédits de gestion à court terme	-17 329 000
Banques	2 815 227
Effets remis à l'encaissement	31 775
Autres organismes financiers (AFC)	86 645
Caisses	8 745
Total	-14 386 608

F-14 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Divers crédits de gestion à court terme	-19 598 832
Banques	77 274
Découverts bancaires	-5 529 867
Effets remis à l'encaissement	12 475
Effets remis à l'escompte	200 662
Autres organismes financiers (AFC)	25
Caisses	6 617
Total	-24 831 646

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
 - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment :
 - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
 - Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI suite à l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
 - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1 reliant Tunis à Ghedames.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.
 - Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;
 - Un nantissement sur matériels de 1er rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.

- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank ».
- Les garanties allouées à la « BIAT » suite à l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, qui servira à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
 - Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
 - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.

VIII. RESULTAT PAR ACTION

Désignation	2018	2017
Résultat net	8 037 117	7 157 683
Nombre d'actions	12 000 000	12 000 000
Résultat net par action	0,670	0,596

IX. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au titre de l'exercice 2018 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes 2018
ASSAD INTERNATIONAL	31 621 797
ENAS	6 088 493
BATTERIE ASSAD ALGERIE	24 100 833
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	38 162
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	19 433
GEELEC	141 012
Total	62 009 730

- Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018, les achats (hors YVA, FODEC et TPE) réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Montant
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	52 560
GEELEC	27 468
Total	80 028

- Les revenus provenant de la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis à la société « ASSAD International » au titre de l'année 2018 s'élèvent à un montant de 58 640 Dinars.

- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENAS » au titre de l'année 2018 s'élèvent à un montant de 383 320 Dinars.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les revenus provenant de la facturation de prestations d'assistance administrative, RH, informatique, juridique et comptable, des frais d'assistance en gestion de la maintenance, de la qualité et de la production ainsi que la facturation des charges sociales d'employés mis à disposition à la société « ENAS » s'élèvent à 198 768 Dinars.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des dividendes au titre de l'exercice 2017 pour un montant total de 497 952DT relatifs à Assad Algérie.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a constaté des dividendes au titre de l'exercice 2017 pour un montant total de 1 510 434 DT relatifs à Assad International.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Partie Liée	Montant DT en TTC
ENAS	295 804
ASSAD International	407 371
Total	703 175

- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Partie Liée	Solde 2018
Créances clients	
ASSAD INTERNATIONAL	18 539 269
ENAS	1 751 340
ASSAD ALGERIE	20 944 713
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	47 579
GEELEC	461 288
ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA	19 433
Total	41 763 622
Dettes fournisseurs	
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	24 923
GEELEC	1 760
Total	26 683
Débiteurs et créditeurs divers	
GEELEC	106 564
ENAS	100 168
ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL	22 553
ASSAD ALGERIE	4 460 179
ASSAD BATTERIE MAROC	499 706
ASSAD INTERNATIONAL	1 510 714
Total	6 699 884

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2018

Messieurs les actionnaires
de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 29 Juin 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **L'accumulateur Tunisien ASSAD** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	123 033 578TND
Un chiffre d'affaires de	98 952 713TND
Un résultat bénéficiaire de	8 037 117TND

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

- **Évaluation des titres de participation**
 - *Risque identifié*

Au 31 décembre 2018, les titres de participation figurant au bilan pour un montant net de 8 258 061 dinars, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage.

L'estimation de la valeur d'usage de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre, selon le cas, à des éléments

historiques pour certains titres, pour d'autres titres à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique).

Compte tenu du poids des titres de participation au bilan, nous avons considéré l'évaluation de la valeur d'usage des titres de participation comme un point clé de l'audit.

- *Procédures d'audit mises en œuvre face au risque identifié*

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de détermination de la valeur d'usage des titres de participation. Nos travaux ont aussi consisté à :

1. Apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage ;
2. Comparer les données utilisées avec les données sources des entités correspondantes, ainsi qu'avec les résultats des travaux d'audit réalisés sur ces entités;
3. Vérifier que la méthode d'évaluation retenue a été correctement appliquée.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration de la société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 27 mai 2019

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés –
M.T.B.F**

Ahmed BELAIFA

Cabinet ZAHAF & Associés

Mahmoud ZAHAF

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2018

Messieurs les actionnaires
de la société « L'accumulateur Tunisien ASSAD »
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Convention et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Nous vous informons que votre Conseil d'Administration ne nous a pas avisé de l'existence de conventions conclues par votre société et visées aux articles 200 et suivants et à l'article 475 du Code des sociétés commerciales.

Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2018

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Elles sont présentées ci-après :

- Une convention a été conclue avec la société du groupe Batterie ASSAD Algérie, qui prend effet à partir du 2 janvier 2017, afin d'intégrer les divers frais supportés par votre société à la place de ladite société du groupe dans les prix de vente des plaques.
- Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « Assad International » le 1^{er} mai 2007. Ce contrat prévoit la location de bureaux sis aux berges du lac de Tunis moyennant le paiement d'un loyer annuel de 36 000 DT hors taxes majoré de 5% l'an à partir du 1^{er} janvier 2009. Les revenus provenant de cette location au titre de l'année 2018 s'élèvent à un montant de 58 640 DT hors taxes.
- Un contrat de location a été signé entre votre société et la société du groupe « ENAS » (anciennement dénommée ENERSYS ASSAD SARL) le 1^{er} juillet 2008 portant sur un bail à usage industriel d'un local sis à Ben Arous. Les revenus provenant de cette location au titre de l'année 2018 s'élèvent à un montant de 383 320 DT hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les revenus provenant de la refacturation des frais communs à la société « ENAS » s'élèvent à 198 768 DT hors taxes.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe des frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT en TTC
ENAS	295 804
ASSAD International	407 371
Total	703 175

- Votre société a accordé une caution solidaire de 200 000 DT au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.
- Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux ont révélé l'existence d'opérations habituelles conclues à des conditions normales telles que des achats, des ventes et des prestations de services entre votre société et les sociétés du groupe « ASSAD INTERNATIONAL », « GEELEC », « ENAS », « ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL », « ENERSYS ASSAD NORTH AFRICA » et « SPA BATTERIE ASSAD ALGERIE ».

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants, concernant leurs rémunérations, tels que visés à l'article 200- II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du conseil d'administration courant l'exercice 2018 se compose d'une rémunération annuelle brute de 183 339 Dinars, d'une prime de bilan brute de 64 769 Dinars et d'une indemnité de représentation brute de 52 080 Dinars. En outre il a été mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication.
- La rémunération du Président d'honneur du Conseil d'Administration courant l'exercice 2018 totalise un montant brut de 110 000 Dinars.
- En 2018, la rémunération du Directeur Général Monsieur Mohamed Larbi Caid Essebsi démissionnaire en vertu du conseil d'administration du 11 octobre 2018 totalise un montant brut de 155 748 Dinars. Ainsi et selon une décision du conseil d'administration du 11 octobre 2018, il a perçu aussi une indemnité de fin de contrat de travail l'équivalent de 3 mois de salaires soit un montant en brut de 56 209 et une prime de bilan brute de 23 529 Dinars. En outre, il a été mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication.
- Le conseil d'administration du 11 octobre 2018 a décidé de reconduire au profit du Directeur Général par intérim M. Wassel Madani les mêmes rémunérations et avantages dont il bénéficiait en qualité de directeur financier du groupe ASSAD et de lui attribuer en outre une indemnité de fonction mensuelle nette en qualité de Directeur Général de 3 500 dinars. La rémunération attribuée, courant l'exercice 2018 totalise un montant annuel brut de 106 519 dinars avec une prime de bilan brute de 27 607 dinars. En outre, il a été mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication.
- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire auprès de la société d'un montant brut égal à 80 362 Dinars et une prime de bilan brute de 26 098 Dinars.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

- L'administrateur M. Mehdi Kallel perçoit un salaire en tant que gérant de la société du groupe « ENAS » d'un montant brut de 75 503 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 27 mai 2019

Les commissaires aux comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
- M.T.B.F**

Cabinet ZAHAF & Associés

Ahmed BELAIFA

Mahmoud ZAHAF